



FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
SIMDUT 2015, Canada

Date de révision 03-janv.-2023

Remplace la version : 17-oct.-2017

Numéro de révision 2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Monopotassium phosphate anhydrous

Autres moyens d'identification

Codes produit 3048

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Précurseur de biocide
Engrais
Détergent
Produit chimique de traitement de l'eau
Additif alimentaire
Agent d'extinction d'incendies
Additif pour traitement
additifs pour l'alimentation animale

Limitations relatives à l'utilisation Aucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identifiant initial du fournisseur

ICL
622 Emerson Road - Suite 500
St. Louis, Missouri 63141, USA
Tel:(314)983-7884
e-mail:msdsinfo@icl-group.com

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec 1-800-424-9300

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Classification

Non classé

Éléments d'étiquetage

Mentions de danger

Non classé.

Autres informations

Peut être nocif en cas d'ingestion

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Substance**

Nom chimique	Numéro CAS	% massique
dihydrogéoorthophosphate de potassium	7778-77-0	>95

RUBRIQUE 4: Premiers secours**Description des premiers secours**

Conseils généraux	Prendre avec soi une copie de la Fiche de données de sécurité avant de recevoir un traitement médical.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais.
Contact oculaire	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
Ingestion	En cas d'ingestion, laver soigneusement la bouche avec une grande quantité d'eau. Consulter immédiatement un médecin. IMPORTANT : Ne jamais faire boire une personne inconsciente

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Peut être nocif en cas d'ingestion.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter en fonction des symptômes et des besoins.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à pleine puissance.

Dangers spécifiques dus au produit chimique Peut dégager des émanations toxiques dans des conditions d'incendie.

Produits de combustion dangereux Oxydes de phosphore.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun(e).

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Refroidir les conteneurs en vaporisant de l'eau. Contenir les écoulements pour éviter toute pénétration dans les voies d'eau ou les égouts.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter toute génération de poussières. Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter toute génération de poussières. Mettre en place une ventilation adaptée.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. à l'écart des matières incompatibles (cf. section 10).

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle**

Limites d'exposition Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Nom chimique	Alberta	Colombie Britannique	Ontario	Québec
dihydrogénéorthophosphate de potassium 7778-77-0	-	-	-	-

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques Rince-oeils
Douches
Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection chimique.

Protection des mains Gants de protection

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide	
Aspect	cristallin	
Couleur	Blanc	
Odeur	Inodore	
Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
Point de fusion / point de congélation	ca. 250 °C	
Point / intervalle d'ébullition	> 450 °C	
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable .	Aucun(e) connu(e)
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	Sans objet
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	Pas d'auto-ignition
Température de décomposition	> 450 °C	
pH	4.2-4.5	
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible	Aucune information disponible
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	
Hydrosolubilité	208 g/l @ 20°C	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité relative	Aucune donnée disponible	
Masse volumique apparente	1150-1200 kg/m ³	
Densité de liquide	Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Indéterminé(e)(s)
Caractéristiques des particules		
Granulométrie	Aucune information disponible	
Distribution granulométrique	Aucune information disponible	

Autres informations

Propriétés comburantes La structure n'indique aucune propriété d'oxydation

Propriétés explosives Le produit ne présente pas de risque d'explosion.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	Cf. section 10.3.
Stabilité	Stable dans les conditions normales.
Données d'explosion	
Sensibilité aux impacts mécaniques	Aucun(e).
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun(e).
Possibilité de réactions	Réagit avec les bases et les agents oxydants.

dangereuses

Conditions à éviter	Hygroscopique. Exposition à l'humidité. Pour éviter toute décomposition thermique, ne pas surchauffer.
Matières incompatibles	Agents oxydants. Bases.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de phosphore.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**Informations sur le produit****Informations sur les voies d'exposition probables**

Ingestion Peut être nocif en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Voir section 4.

Toxicité aiguë**Mesures numériques de toxicité****Informations sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
dihydrogénéorthophosphate de potassium 7778-77-0	>2000 mg/kg (rat, OECD 420, read across)	>2000 mg/kg (rat, OECD 402, read across)	> 0.83 mg/L (4h, rat, OECD 403, read across)

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
dihydrogénéorthophosphate de potassium 7778-77-0	-	-	-	-

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Non attendu(e)(s).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité

Informations sur les composants

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés	Toxicité pour les micro-organismes
dihydrogénéorthophosphate de potassium 7778-77-0	EC50: > 100 mg/L (72h, desmodesmus subspicatus, OECD 201, read across); NOEC:> 100 mg/L (72h, desmodesmus subspicatus, OECD 201, read across)	LC50: >100 mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss, OECD 203, read across)	EC50: >100 mg/L (48h, daphnia magna, OECD 202, read across)	EC50: >1000 mg/L (3 h, activated sludge, OECD 209, read across)

Persistence et dégradabilité Pas applicable aux sels inorganiques.

Bioaccumulation Pas censé se bioaccumuler.

Nom chimique	Coefficient de partage
dihydrogénéorthophosphate de potassium 7778-77-0	-

Mobilité dans le sol Aucune information disponible

Autres effets néfastes Ce produit est utilisé comme fertilisant. Cependant, de gros déversements peuvent tuer la végétation. Éviter que de grandes quantités ne pénètrent dans les voies de navigation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Les conteneurs vides devront être éliminés conformément à toutes les lois et réglementations applicables.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

TMD Non réglementé

DOT, États-Unis Non réglementé
Précautions particulières Aucun(e)

MEX Non réglementé

IATA Non réglementé
Précautions particulières Aucun(e)

IMDG Non réglementé
Précautions particulières Aucun(e)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Réglementations nationales**

Canada - Avis de nouvelle activité Sans objet

Réglementations internationales

Le Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Sans objet

La Convention de Rotterdam Sans objet

Inventaires internationaux

Les numéros du registre CAS des composants dangereux du SGH mentionnés à la section 3 peuvent différer des substances figurant à la section 15 en raison des exigences de couverture de l'inventaire des produits chimiques du pays ou de la région, mais restent en conformité avec l'inventaire

Les produits utilisés comme additifs alimentaires ne sont pas tenus d'être répertoriés dans les inventaires internationaux de substances chimiques

Pour plus de détails sur le statut réglementaire de ce produit dans un pays spécifique, veuillez envoyer votre demande à l'adresse e-mail suivante: msdsinfo@icl-group.com

TSCA	Répertorié ou exclu
DSL	Répertorié ou exclu
ENCS	Répertorié ou exclu
IECSC	Répertorié ou exclu
KECL	Répertorié ou exclu
PICCS	Répertorié ou exclu
AIIC	Répertorié ou exclu
NZIoC	Répertorié ou exclu
TCSI	Répertorié ou exclu
NCI	Répertorié ou exclu
TECI	Répertorié ou exclu
NSQ	Répertorié ou exclu

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL - Liste canadienne des substances domestiques

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels

NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

TCSI - Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan

NCI - Inventaire des produits chimiques du Vietnam

TECI - Inventaire des substances chimiques existantes de la FDA en Thaïlande

NSQ Mexique - Inventaire national des Substances chimiques

RUBRIQUE 16: Autres informations

NFPA	Dangers pour la santé 0	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Dangers particuliers -
HMIS	Dangers pour la santé 0	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)
 Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
 Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
 Agence européenne des produits chimiques
 EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
 Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
 FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
 EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV
 Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)
 Base de données sur les substances dangereuses
 International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
 Classification SGH, Japon
 Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
 NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
 National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)
 National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)
 NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)
 CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
 Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
 Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
 Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation
 Organisation mondiale de la santé

Préparée par HERA
 e-mail:msdsinfo@icl-group.com
 tel. : +/972-8-6297835
 www.icl-group.com

Date de révision 03-janv.-2023

Remarque sur la révision Le symbole (***) en marge de la présente FDS indique que la ligne correspondante a été révisée.

Bien que les informations et recommandations énoncées aux présentes (ci-après « informations ») soient données de bonne foi et sont crues être correctes à la date de ceci, nous ne faisons aucune déclaration en ce qui concerne leur exhaustivité ou leur exactitude. Les informations vous sont fournies sous la condition que les personnes recevant les informations feront, avant l'utilisation, leur propre choix en ce qui concerne la sécurité et la convenance à leurs buts. Nous ne serons en aucun cas responsables pour des dommages de quelle que nature que ce soit dûs à l'utilisation ou au crédit accordé à ces informations. En outre, nous ne serons pas responsables de tout dommage ou blessure résultant d'une utilisation anormale, de tout manque à suivre les pratiques recommandées ou à tout danger inhérent à la nature du produit.

AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADAPTATION À UN BUT PARTICULIER, OU DE TOUTE AUTRE NATURE, N'EST FAITE CI-DESSOUS EN CE QUI CONCERNE CES INFORMATIONS OU LE PRODUIT AUQUEL CES INFORMATIONS SE RAPPORTENT;

Fin de la Fiche de données de sécurité